

Mesdames les conseillères municipales,
Messieurs les conseillers municipaux,
Mesdames et Messieurs,

C'est encore avec beaucoup d'émotion que je reçois cette fonction de Maire de notre belle commune de Magny-les-Hameaux. Cette commune que j'aime profondément, où mes parents m'ont permis de grandir, et où j'ai choisi de continuer de vivre.

Revêtir l'écharpe de Maire, suite à une deuxième élection en tant que tête de liste, constitue aussi un engagement envers toutes les magnycoises et magnycois. Celles et ceux qui nous ont renouvelé leur confiance le 15 mars dernier, celles et ceux qui se sont abstenus ou ont fait un autre choix démocratique. Le Maire de Magny-les-Hameaux est le maire de tous les habitants !

Le dialogue démocratique dépend de bases saines et sereines : exemplarité, abnégation, proximité.

Avant tout, le devoir d'exemplarité au quotidien est la première exigence de tout détenteur d'une fonction publique, donc les élus municipaux. C'est un principe fondamental.

La base de l'action politique est le travail au service du bien commun, avec et pour tout le monde, en mettant de côté les intérêts particuliers, ou les tentations d'ambition personnelle avec leur lot d'à priori, de critique systématique, de détournement de faits et autres basses rancœurs, visant à nuire plutôt qu'à construire.

Enfin, un élu n'est pas hors sol et encore moins au-dessus des autres. Il est un habitant comme tout le monde, qui se met aux services des autres. La proximité de notre équipe avec tous les habitants restera notre ligne de conduite pendant tout le mandat.

Le conseil municipal d'installation est un passage de relais.

Je remercie très chaleureusement, pour leur action au service des habitants de notre commune, tous les élus qui ont choisi de ne pas se représenter. Elles et ils ont eu à cœur de servir la communauté magnycoise, en prenant du temps sur leur vie professionnelle, et privée : Christine Mercier, Henri Omessa, Isabelle Maniez, Florence Bisch, Robert Moisy, Dominique Berthelard, Alain Rapharin, Jason Tammam, Elisabeth Lahitte, Aurore Bergé, Sylvain Pichon, Stéphane Bouchard, Hélène Fagueret.

Leur mandat a d'ailleurs été prolongé de quelques mois, et notre équipe municipale a continué d'agir au quotidien dans une période bien délicate. Permettez-moi de remercier plus particulièrement Christine Mercier et Henri Omessa, pour leur présence sans faille face à cette crise sanitaire, économique et sociale, chacun dans leur délégation, durant ces mois supplémentaires de leur dernier mandat à mes côtés.

Je remercie également toutes les personnes qui ont proposé leur aide, en toute discrétion. Ce genre de période est propice à dévoiler la sincérité humaine dans l'action et je salue la grande solidarité, qui n'a pas failli à Magny-les-Hameaux.

Faire de la politique, n'est pas un combat pour une place, un pouvoir personnel quelconque, mais une mise au service des autres avec des convictions pour bâtir notre avenir commun. C'est ma conception de l'action.

Cette nouvelle crise que nous traversons implique des changements bien au-delà du simple chamboulement de calendrier. Demain, ne pourra pas être cet ancien monde.

D'abord concernant l'organisation de nos institutions républicaines.

Quand il n'y a ni masque, ni test, moins de places en hôpital, peu de matériel adapté, pas assez de soignants... et que les seules réponses sont des directives venues d'en haut, très souvent floues, en décalage avec les réalités du terrain, il ne peut y avoir qu'une réponse catastrophique.

On l'a constaté ces derniers mois. Et on a constaté de fait, l'utilité d'avoir des élus locaux qui, connaissant leur territoire et les habitants, se sont substitués à l'État défaillant.

Cette crise démontre bien une nouvelle fois l'importance des communes, qui agissent grâce à leurs élus municipaux, aux agents du service public de proximité, en lien direct avec les citoyennes et citoyens.

Nos communes, dont les finances, les compétences, donc la place dans notre République, ont tellement été mises à mal ces dernières années, doivent devenir le cœur de notre pays : c'est une nécessité qui impliquera des changements institutionnels forts.

Mais cette crise n'est pas liée qu'à un centralisme institutionnel qui se transforme en une République, où c'est le Président de la République et son gouvernement qui décident même de l'ouverture de parcs et jardins d'une ville, ou encore du Parc d'attraction géré par un ami...

C'est aussi le résultat de la gestion catastrophique du service public de la santé, un de nos biens en commun indispensable. L'hôpital public en fait partie, mis à mal dès le début des années 2 000, sous la présidence de Jacques Chirac, puis

sous le mandat de François Hollande : tenu à bout de bras - à bout de force - par des personnels en souffrance. C'est un fait.

Gestion catastrophique prolongée par le dogme libéral du pouvoir en place - zéro stock, flux tendus, et laissez-faire des marchés économiques -, masquant la responsabilité de ses manquements sous des discours infantilisants. Dans le laissez-faire il y a le démantèlement, année après année, de nos capacités industrielles sous le sacro-saint principe de mondialisation.

Voici donc (encore) un exemple de ce à quoi mène ce fameux dogme libéral qui, en privatisant année après année nos biens communs, fragmente notre cohésion républicaine, met à mal la paix entre les peuples, et rend invivable notre planète.

Cette crise marque une nouvelle fois dramatiquement l'urgence de changer profondément de politique. C'est aussi le sens de mon engagement de conviction : ne jamais renoncer à agir, en ayant au cœur l'humain.

Il est grand temps de retrouver ce chemin des valeurs humaines : la justice et la cohésion sociale, la solidarité, le respect de la nature, la participation de tout le monde à la vie de notre société.

À Magny-les-Hameaux, nous avons à cœur de continuer à transformer notre commune avec ces valeurs fortes, à protéger la population face à un État, de moins en moins protecteur, de plus en plus absent et défaillant. Nous pouvons aussi être fiers d'avoir réussi, ces dernières années, à maintenir nos services publics de proximité et je salue le professionnalisme et l'engagement des agents qui les font vivre.

Durant ce mandat, nous devons mener de front la réalisation de notre projet communal et la réussite de cette sortie de crise, qui passera forcément par une transformation de notre société. Nous devons y participer à l'échelle de notre territoire.

Nous avons 6 ans pour mettre en œuvre notre projet avec tous les habitants, en l'adaptant au fur et à mesure, et pour défendre plus que jamais les Magnycoises et Magnycois.

Dans le contexte actuel que j'ai rappelé, ce projet dont nous avons débattu pendant la campagne électorale, prend tout son sens : qui défend le service public de proximité comme notre bien commun, qui place la transition écologique au cœur de l'action, avec la participation populaire, la solidarité générale et les valeurs de vivre ensemble...

L'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire, que les habitants ont majoritairement choisie, a ces valeurs fortes comme socle commun pour agir

ensemble. Je les porterai également, avec Laurence Renard et Tristan Jacques, à l'échelle de l'agglomération.

Je continue d'inviter toute celles et tous ceux qui s'y reconnaissent, qui veulent agir, à nous rejoindre.

Je rappelle que toute idée doit pouvoir s'exprimer, toutes les bonnes initiatives doivent pouvoir être encouragées, d'où qu'elles viennent. La condition que je pose, étant la sincérité de l'acte pour l'unique intérêt général de Magny-les-Hameaux et de l'ensemble de ses habitants. Je vous invite toujours, individuellement, à prendre votre part pour imaginer collectivement une société plus durable ensemble, à notre échelle locale.

Magny-les-Hameaux, plus que jamais, sera la commune de toutes les solidarités, de la transition écologique, et de l'engagement citoyen.